



L'ancien chef de l'Etat avait été condamné, en 2016, à la prison à vie au Sénégal, pour crimes contre l'humanité.

L'ancien président du Tchad, Hissène Habré, est mort, à l'âge de 79 ans, au Sénégal où il avait été condamné à la prison à perpétuité, en 2016, pour crimes contre l'humanité, a annoncé, mardi 24 août, le ministre de la justice sénégalais, Malick Sall. « Habré a été remis entre les mains de son Seigneur », a ainsi déclaré le ministre sur la chaîne TFM. Les médias sénégalais ont rapporté qu'il avait succombé au Covid-19.

Hissène Habré, qui a dirigé le Tchad de 1982 à 1990, avait été condamné le 30 mai 2016 à la prison à vie à l'issue d'un procès inédit à Dakar – par les Chambres africaines extraordinaires, créées en vertu d'un accord entre l'Union africaine et le Sénégal –, où il avait été déclaré coupable de crimes contre l'humanité, viols, exécutions, esclavage et enlèvement. Une commission d'enquête tchadienne a ainsi estimé à 40 000 le nombre d'assassinats politiques perpétrés par son régime.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Hissène Habré, un dictateur de nouveau face à la justice

Renversé en 1990 par un coup d'Etat qui avait installé au pouvoir Idriss Déby (mort en avril

2021 et remplacé par l'un de ses fils, Mahamat Idriss Déby Itno) et l'avait contraint à l'exil au Sénégal, Hissène Habré a commis ces exactions par le truchement de sa police politique, la redoutable DDS, la direction de la documentation et de la sécurité.

Le Monde